

Mairie de

Info 15
AVRIL 2014



☎ : 04.74.93.05.75 - Fax : 04.74.43.28.48 - Courriel : secretariat.meyrie@wanadoo.fr

Journal d'Informations Municipales
site Internet : www.meyrie-village.com

INFORMATIONS MUNICIPALES

EPICERIE – POLE DE SERVICES

Votre nouvelle équipe municipale a consacré une partie du 1er Conseil Municipal à la vie du centre village et services.

Deux thèmes principaux : l'épicerie et le futur pôle de services du nouveau quartier des Noyers.

Le Conseil Municipal soutient le rôle d'animation et de lien social de l'épicerie qui est jugé primordial et vital pour notre commune, c'est pourquoi nous avons validé une baisse significative du montant du loyer.

Par cette décision, nous souhaitons sensibiliser les Meyriots à l'intérêt de pérenniser ce service : Un petit effort de chacun pour le bien-être de tous.

Par ailleurs, la modification N° 5 du plan d'occupation des sols (POS) concernant les conditions d'urbanisation du quartier des Noyers a été validée par le Conseil Municipal.

Nous vous informons qu'un temps d'échange est programmé avec les professionnels intéressés par le pôle de services afin de définir leur besoins et mettre en œuvre la concrétisation de cet équipement de proximité.

1er CONSEIL MUNICIPAL de la nouvelle mandature

Vendredi 28 mars 2014 à 20 heures 30

M. Eugène REY, Maire sortant, accueille les nouveaux élus et salue la présence d'anciens Conseillers Municipaux. Il donne ensuite la parole à M. Jérôme FROMENTAL, doyen de la séance afin de procéder à l'élection du Maire.

M. Jérôme FROMENTAL préside la séance et dit un mot d'ouverture.

Le secrétariat de séance est assuré par la plus jeune conseillère municipale Adeline VARAMBON

• **Délibération pour l'élection du Maire**

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Permanences en Mairie :

Lundi : 8h30 à 10h30

Mardi : 16h00 à 18h30

Vendredi : 8h30 à 11h30

Samedi : 8h30 à 10h30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le :

Mardi : 8h30 à 11h00

Jeudi : 17h00 à 19h00

Samedi : 8h30 à 11h00

Permanences de la Médiathèque :

Mardi : 16h30 à 19h00

Mercredi : 10h00 à 12h00

15h00 à 18h00

Samedi : 10h00 à 12h00

Même pendant les vacances scolaires

☎ Médiathèque : 04.37.03.12.21

Collecte des ordures ménagères : mardi matin

Ouverture déchèterie de Bourgoin-Jallieu :

Du lundi au samedi :

8h00 à 11h45 - 14h00 à 18h15

Ouverture déchèterie de Nivolas-Vermelle

Du lundi au samedi : 9h-12h 14h-18h

Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

04.78.40.03.30 pour tous renseignements sur toutes les déchetteries

Régie des eaux CAPI

bureau : 04.74.92.99.25

astreinte : 06.34.51.25.02.

URGENCE GAZ : 0800473333

Remise des articles pour INFO 15 :

Au plus tard **le 7 de chaque mois** en format **Word sans aucune mise en page.**

Lutte contre le bruit :

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique **ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30.

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- suffrages exprimés : 15

M. Eugène REY ayant obtenu la majorité absolue dès le premier tour de scrutin, à l'unanimité des membres présents est proclamé maire. Il a été immédiatement installé dans ses fonctions.

- **Délibération pour le vote du nombre des adjoints au Maire**

Le conseil municipal décide, par 15 voix POUR d'approuver la création de **quatre postes** d'adjoints au maire.

- **Délibération pour l'élection des adjoints au Maire**

Monsieur Eugène REY Maire de Meyrié, fait procéder à l'élection des quatre adjoints :

Sont élus au scrutin de liste, au vote secret avec 15 voix:

- **Laurence RAVET** 1^{ère} Adjointe
- **Alain CHMILEWSKY** 2^{ème} Adjoint
- **Pascale BADIN** 3^{ème} Adjointe
- **Jérôme FROMENTAL** 4^{ème} Adjoint

- **Délibération pour les délégations du Conseil Municipal au Maire**

M. le Maire reçoit délégation du Conseil Municipal, pour la durée de son mandat, lui permettant de prendre directement un certain nombre de décisions.

- **Délibération pour désignation des membres à la Commission d'Appel d'Offres**

Le Conseil Municipal, élit ses représentants à la commission d'appel d'offres :

PRÉSIDENT : **Eugène REY**

TITULAIRES : **Jérôme FROMENTAL**
Pascale BADIN
Laurence RAVET

SUPPLÉANTS : **Alain CHMILEWSKY**
Hélène BOTTU
Adeline VARAMBON

- **Délibération pour fixer le nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS**

Vu les [articles L. 123-6 et R. 123-7 à R. 123-25](#) du Code de l'action sociale et de la famille (CASF), qui prévoient que le conseil d'administration du CCAS est composé du Maire, qui en assure la Présidence, et en nombre égal de membres élus et de membres nommés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à **4 le nombre d'administrateurs élus parmi les conseillers municipaux du CCAS** et à **4 le nombre d'administrateurs nommés au CCAS**.

- **Délibération pour élection des membres du Conseil d'Administration du CCAS**

Au premier tour de scrutin, ont été élus à bulletin secret à la majorité absolue des voix (15) et pour la durée du mandat :

- **Hélène BOTTU**
- **Nathalie DUPIN**
- **Paul MASSOT**
- **Anne Cécile DIOSSE**

- **Délibération pour élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI)**

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres présents du Conseil Municipal la délibération du Conseil Communautaire n° 07/005 du 27/02/07 fixant les modalités de constitution et de fonctionnement de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et précise que suite au renouvellement des Conseils municipaux de mars 2014, il convient d'élire à cette commission un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la commune de Meyrié.

Il précise que cette Commission est chargée d'étudier les transferts de compétence et d'évaluer le calcul des charges transférées.

élus à l'unanimité (15):

Délégué Titulaire : **Jérôme FROMENTAL**
Délégué Suppléant : **Laurence RAVET**

- **Délibération pour désignation des représentants de la Commune au Syndicat Mixte de la Bourbre**

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, le délégué titulaire suivant : **M. Jérôme FROMENTAL**
le délégué suppléant suivant : **M. Olivier FASSION**

- **Délibération pour désignation des représentants de la Commune au Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI)**

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, le délégué titulaire suivant : **M. Olivier FASSION**
le délégué suppléant suivant : **M. Alain CHMILEWSKY**

- **Délibération pour désignation des représentants de la Commune au GIP – AT Isère Porte des Alpes**

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, le délégué titulaire suivant : **Adeline VARAMBON**

le délégué suppléant suivant : **Hélène BOTTU**

- **Délibération pour fixer les indemnités de fonction au Maire, Adjointes et Conseillers municipaux**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2123-20 à L.2123-24-1 et R.2123-23 ;

Considérant que l'article L.2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales fixe des taux maximum et qu'il y a lieu de ce fait de déterminer le taux des indemnités de fonction allouées au maire et aux adjoints ;

Considérant la population totale de la commune s'élevant à 1084 habitants ;

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité les indemnités de fonction, comme suit (très inférieur aux plafonds),

Maire : **33.50 % de l'indice brut 1015**
Adjointes : **9.25 % de l'indice brut 1015**
1 Conseiller délégué au CCAS : **7.75 % de l'indice brut 1015**
1 Conseiller délégué **3.75 % de l'indice brut 1015**
8 conseillers municipaux en leur seule qualité de conseillers municipaux : **2.25 % de l'indice brut 1015**

MARCHE AUX FLEURS

Le **dimanche 04 mai** dès 8h30
place de l'église

vente de fleurs et de plants pour le jardin, organisé par
le **Lycée Horticole de la Tour du Pin**.

Venez nombreux encourager les jeunes Lycéens,

EMPLOI JEUNES VACANCES D'ETE

Depuis plusieurs années, le conseil municipal maintient sa volonté d'employer **des jeunes de la commune âgés d'au moins 16 ans** pendant les vacances scolaires d'été (du 07 juillet au 30 août), pour divers petits travaux. Si vous êtes intéressé, veuillez adresser votre candidature à Monsieur le Maire, Mairie de Meyrié **avant le 25 avril dernier délai**, sans oublier d'y indiquer vos disponibilités pour la période juillet-août.
Merci.

RECENSEMENT MILITAIRE

A partir du jour de leurs 16 ans, les jeunes, filles ou garçons, doivent venir en mairie pour se faire recenser, munis du livret de famille des parents et de leur carte d'identité.

DECHETS VEGETAUX

RAPPEL :

Brûlage des déchets végétaux :

Le brûlage des déchets végétaux est interdit par le règlement sanitaire départemental en raison de sa

contribution à la pollution atmosphérique en particules dans notre région.

Des réglementations existent, vous pouvez vous renseigner auprès de la préfecture ou sur le site de la campagne d'AIR RHONES ALPES dans la rubrique « en savoir plus » :

<http://delair.air-rhonealpes.fr>

JOURNEES DE L'ENVIRONNEMENT.NETTE

Les 4 et 5 avril, petits et grands se sont mobilisés pour la collecte des déchets dans notre village. La commune tient à remercier toutes les personnes qui ont participé activement à ces journées « éco-citoyennes » et notamment le corps enseignant et l'A.C.C.A (association de chasse) pour leur investissement.

INFORMATIONS C.A.P.I.

MEDIATHEQUE

Mardi 22 avril à 11h00 : temps des bébés

La médiathèque **reste ouverte** pendant les vacances de printemps, aux horaires habituels.

DEPARTEMENT MUSIQUES TRADITIONNELLES BAL TRAD'

Les ensembles du département de Musiques Traditionnelles du Conservatoire vous invitent à partager une soirée festive, sur des répertoires diversifiés français mais aussi d'Irlande et des Pays des Balkans. Ils interpréteront pour ce bal des danses d'esthétiques populaires ou traditionnelles (bourrées, avant-deux, maraîchines, scottishs, polkas, valse, mixers, rondes etc.) et inviteront le public à partager la pratique conviviale de la danse.
Entrez dans la danse !

Samedi 17 mai 2014 / à partir de 20h

Salle Prévert / Meyrié
Gratuit / sans réservation

Restauration rapide en vente sur place

Renseignements : 04 74 93 54 05 ou
conservatoire@capi38.fr

ASSOCIATIONS

JOYEUX RETRAITES

Voyage à VULCANIA
Les 22 et 23 mai 2014

Il reste quelques places pour ce voyage. Si vous êtes intéressés, contactez Eliane BERNARD au **04.74.28.10.51**

JARDINS FAMILIAUX

Une dernière parcelle est encore disponible, si vous êtes intéressés, merci de nous contacter au **06.82.62.16.14**

FOOT BALL CLUB

Afin de préparer au mieux la prochaine saison, les personnes intéressées par la pratique du football dans une ambiance conviviale, peuvent se renseigner dès à présent au 04.74.93.59.06.



Prochains matches Seniors :

- le 27/04/14 : St-André-le-Gaz 3 – FC MEYRIE
- le 04/05/14 : Flachères – FC MEYRIE
- le 11/05/14 : Montagnieu 2 – FC MEYRIE

Prochains Plateaux U7 :

- le 19/04/14 à ASP Bourgoin
- le 26/04/14 à Bourgoin

Prochains Plateaux U8/U9 :

- le 19/04/14 à Meyrié
- le 26/04/14 à *définir*

SOU DES ECOLES

En Mai, fais ce qu'il te plaît !

Réservez dès à présent la date du **18 mai pour une très belle journée pétanque** à Meyrié.

Dès 9h00, formez vos équipes et jouez à la maison Prévert : un enfant (à partir de 6 ans) accompagné d'un adulte pour de belles parties de pétanque. N'oublions personne : des ateliers pour les petits sont prévus toute la matinée.

- Midi gastronomique autour d'un barbecue
- Après-midi « comme chez Pagnol » : **concours de pétanque en doublette**

Concours ouvert à tous, lancez-vous ! (l'important, c'est de participer),

Un grand MERCI à tous pour votre participation au carnaval de Meyrié !

Et encore bravo aux gagnants de la tombola :

- 1er lot : Télévision Led Samsung 82cm, remportée par Didier Lardeux,
- 2ème lot : Barbecue Weber, remporté par Marion Arnal
- 3ème lot: Wii, remportée par Alban Ravet
- 4ème lot : Machine à pop corn, remportée par Aurore Balligand
- 5ème lot : 4 entrées Accrobranche, remportées par Yves Clerc
- 6ème lot : 6 entrées Lasergame, remportées par Déborah Simon (ticket 999)
- 7ème lot : 2 entrées à Krappa'hutte, remportées par Aymeric Monnereau

ET vous pourrez retirer, à la sortie de l'école, le lot gagnant de chaque carnet, en ramenant le ticket se terminant par 9.

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre **Anais Blain** au **06 61 70 22 84**.

A bientôt,
Le Sou des Ecoles

TENNIS

Avec les beaux jours, remettez vous au TENNIS à Meyrié

L'utilisation du terrain de tennis est réservée à la pratique du tennis **UNIQUEMENT**.
L'accès au terrain est réservé aux membres inscrits et à jour de leur cotisation.

Pour les inscriptions, prévoir un certificat médical
Cotisations individuelle : **10 euros /an**
Cotisation famille : **20 euros / an**

Contacts : Roland Penzo 04 74 28 51 21
Mathieu Pinault 04 74 93 08 69

DIVERS

EPICERIE

Ce mois-ci, je vous propose de la viande de qualité pour vos barbecues (provenant de Saint Victor de Cessieu)
Pour plus de choix, pensez à commander.

Epicerie ouverte :

Du **mardi au dimanche de 9h à 12h** et
l'après-midi les **mardis jeudis et vendredis de 16h30 à 19h00**

Valérie,
Le Panier des saveurs
06 48 13 83 49

E.F.S

Mercredi 23 avril 2014 de 16h45 à 19h15
Salle des fêtes de Nivolas-Vermelle
Collecte de sang

ATELIER LES RONDINES

« **zugzwang** »

une exposition de peintures et dessins de Fusco
du **29 mars au 20 avril 2014**
à l'Atelier Les Rondines

L'artiste-peintre Fusco ouvre à nouveau les portes de son atelier « *Les Rondines* » situé au cœur du village (il jouxte la médiathèque), un lieu à découvrir pour tous les Meyriots qui ne le connaissent pas encore.

Fusco présente une exposition de nouvelles œuvres réalisées à partir et autour de « *zugzwang* », un livre de Jean-Marc Undriener (éditions *Centrifuges*, 2013). Plus de quarante peintures et dessins inédits seront présentés. Une performance artistique et poétique aura lieu le soir du vernissage, comme un trait d'union entre le geste du plasticien et la parole de l'auteur.

Exposition ouverte du 29 mars au 20 avril 2014, les samedis et dimanches de 14h30 à 19h00.

Atelier Les Rondines, 90 route vers Nivolas
Renseignements au 06 33 53 46 07

OBJETS PERDUS ou TROUVES

Trouvé :

A réclamer en mairie :

- un bonnet Espace La fontaine

PETITES ANNONCES

- Recherche **heures de ménage** à faire, accepte chèques emploi service tél. **06.60.96.94.86**
- Enseignante, spécialisée dans l'aide à la difficulté scolaire donne des **cours en méthodologie**, organisation, compréhension, aide aux devoirs. Niveau élémentaire et collège. Tél au **06 80 57 19 55**
- Vends **C4** HDI 90 FAP CONFORT 5 CV teinte Hickory, année 2011 – 34000kms – très bon état 12900€ Tél. **06.76.24.21.03**
- Vends :
 - Un **placard** 2 portes + penderie, en bon état, 60€
 - une **étagère** 20 €**Tél. 04.74.28.33.33**
- Vends jolie **armoire ancienne** en noyer H. 2.05m l 1.50m prof 0.61m prix 150€ tel. **06.43.98.19.53** l'après midi.
- Donne **tondeuse auto-portée** type Karting : embrayage à refaire, pneu crevé. A enlever avec remorque. Tél. : **06.08.54.06.50**
- Vends table de salle à manger 1.80 X 1.00 mètre en fer forgé, plateau chêne/verre. Très bon état : 300 € 06.77.01.24.32
- Loue CHAMROUSSE **studio cabine** 4 à 5 personnes à la semaine ou week-end. Tél. 04.74.43.24.83
- Vends **Meubles SALLE DE BAINS** :
 - **1 meuble** blanc 2 portes + 1 vasque + robinet chromé. Dimension H84 L70 P55 prix 30€**Téléphone 06 11 18 19 06 ou 06 81 62 37 65**

A R T I S A N P E I N T R E



Didier DEGAS • 06 75 94 40 07

R É S I D E N T À M E Y R I É

BONNARD JEREMY
 JB38MIMS@HOTMAIL.FR
 port: 0642174664

RSC Toulouse : 508 128 576
 garantie decennale

Terrassement (maison,piscine,embrochement...)
Assainissement (EP/EU,VRD,puits...)
Petite maçonnerie (bordure,pavée,muret...)



38300 MEYRIE



Le Petit Meyrié
 Restaurant Pizzeria
 sur place à emporter

04.74.28.83.17
 Z.A du Bion La Combe 38300 MEYRIE



- Alarmes intrusion, incendie, vidéosurveillance, contrôle d'accès
- Domotique,
- Automatismes
- Electricité
- Installation
- Mise en service,
- Maintenance,
- Dépannage et conseil

Protection électronique des biens et des personnes



369,vie des noisetiers - 38300 Meyrié
 Portable: 07 87 54 07 62 - fax : 09 58 58 76 01
 Email : contact@siivec.fr




Commune de rattachement : Villefontaine

Thierry PLANCHAT

510 Les grands Tournants 38300 MEYRIE
VOITURE : 06 07 59 30 38
BUREAU : 04 74 95 57 77
 Mail : tplanchat@neuf.fr

- > Aéroport
- > Gares
- > Centres de soins (*)
- > Chimio, dialyse, rayons ... (*)
- > Rendez-vous médicaux (*)
- > Hôpitaux et cliniques (*)
- > Rééducation (*)
- > Tout transport
- > etc ...

(*) Agrément sécurité sociale

Pensez à réserver !